



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Labor and Wages, Agricultural

Athens, Greece

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

JAN 2 1963

WITHDRAWN

SERIE DE CONFERENCES

3.

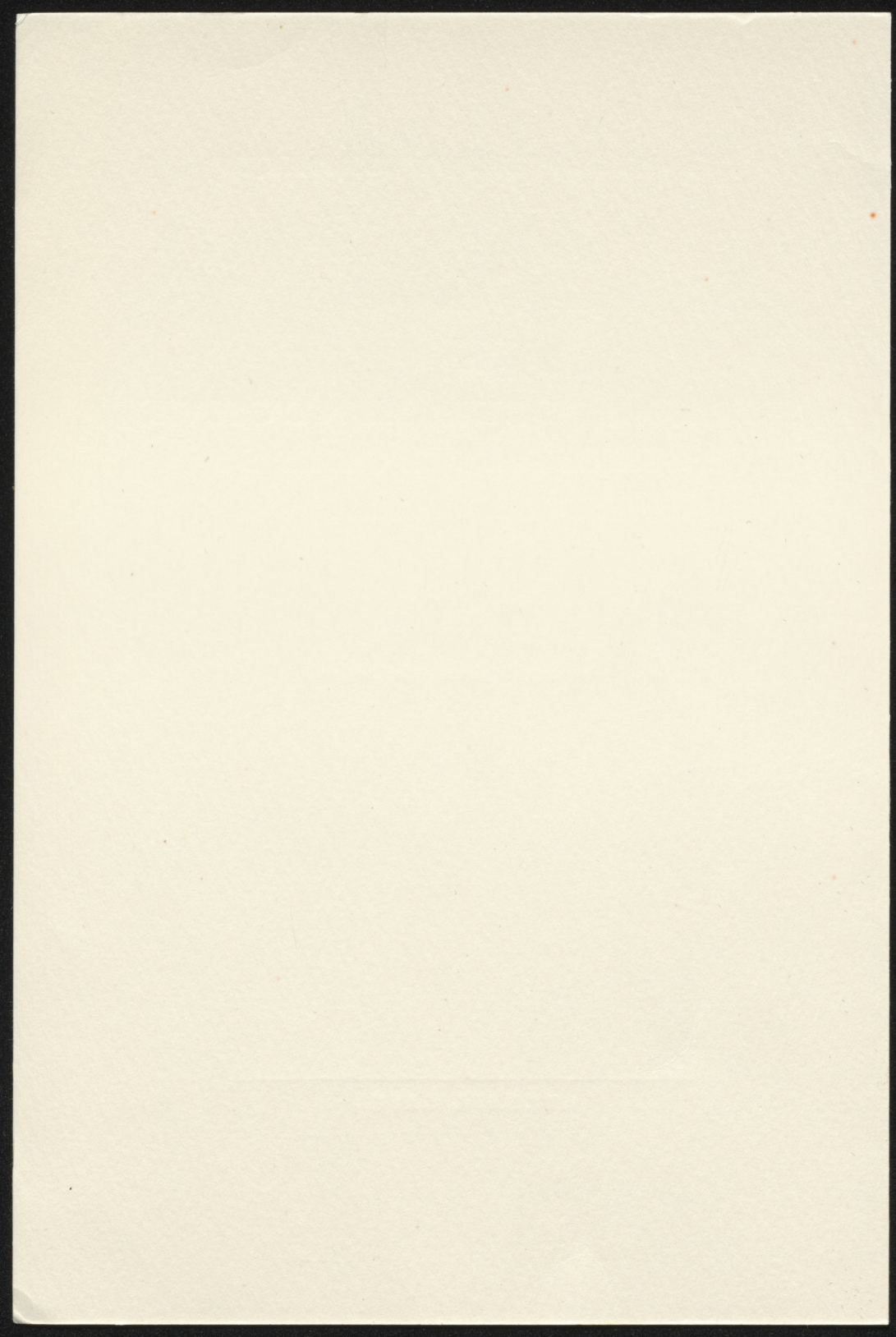
LES PROBLEMES DE LA MAIN D'OEUVRE
EN GRECE DANS LE CADRE DU
MARCHÉ COMMUN

Par

ADAM A. PEPELASIS

Professeur à l'Université de Californie

ATHENES, GRECE



the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million (1990-2000).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the Government has set out a strategy for the 21st century in the White Paper on *Ageing Better: Our Future* (Department of Health 2000). This paper sets out the authors' views on the implications of the White Paper for the development of a new research agenda.

Background

The White Paper on *Ageing Better: Our Future* (Department of Health 2000) sets out the Government's strategy for the 21st century. It is a landmark document in that it sets out a vision for the future of ageing in the UK.

The White Paper is based on the principle that older people should be able to live in their own homes, and to continue to contribute to society. It sets out a range of measures to support this vision, including the development of a new research agenda.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

The White Paper also sets out a range of measures to support the development of a new research agenda, including the establishment of a new research council for ageing.

...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

LES PROBLEMES DE LA MAIN D'OEUVRE
EN GRECE DANS LE CADRE DU
MARCHE COMMUN

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE

SERIE DE CONFERENCES

3.

LES PROBLEMES DE LA MAIN D'OEUVRE
EN GRECE DANS LE CADRE DU
MARCHE COMMUN

Par

ADAM A. PEPELASIS

Professeur à l'Université de Californie

ATHENES, GRECE

Cet exposé a été présenté à la Conférence Internationale
sur le Développement des Pays Méditerranéens, tenue à Naples,
du 29 Octobre au 1er Novembre 1962
sous les auspices du Centre des Etudes «Nord et Sud»



Printed in Greece
in 12 on 14 - point Baskerville type
by Constantinidis & Mihalas

Copyright 1962 by the Center of Economic Research,
Athens, Greece

LE CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE

Le Centre de Recherche Economique en Grèce, a été établi en 1961, afin d'accomplir trois fonctions: (1) La recherche sur les problèmes structurels et les possibilités du développement de l'économie hellénique, (2) la planification scientifique de l'allocation des ressources pour le développement économique et (3) l'entraînement technico-économique du personnel pour l'occupation de postes dans les services publics ou dans d'autres activités. Le gouvernement hellénique, la Mission en Grèce des Etats-Unis et les Fondations Ford et Rockefeller contribuent aux ressources financières du Centre. L'Université de Californie participe à la sélection des stagiaires qui travaillent auprès du Centre pour une année. Cet Université participe aussi à un programme de bourses accordées à des diplômés américains pour la recherche économique en Grèce, et à des diplômés grecs pour des études économiques supérieures aux Etats-Unis.

Des bourses sont accordées aussi aux diplômés des Universités helléniques qui sont reçus au Centre pour trois années, afin de s'exercer à la recherche économique. Ces boursiers participent à la recherche et assistent aux séminaires qui sont organisés au Centre.

Mais la tâche principale du Centre est la recherche sur les problèmes fondamentaux de l'économie hellénique dans le cadre de l'effort de développement en liaison avec le Marché Commun. La recherche est effectuée sous la

direction de chercheurs expérimentés. Les résultats de ce travail sont publiés dans une «Serie de Monographies de Recherche Economique».

Les conférences et les séminaires ne s'adressent pas exclusivement au personnel du Centre. Des économistes, des diplômés et des étudiants en sciences économiques sont invités à assister et à participer à cet échange culturel, qui on l'espère, sera ultérieurement effectué en collaboration avec des autres institutions de la Grèce et de l'étranger. Le programme des publications du Centre comprend, de plus, une «Serie de Conférences» et une «Serie de Leçons d'Entraînement».

Une des aspirations du Centre est l'établissement d'une bibliothèque des oeuvres économiques, qui, en plus de son utilité pour le personnel du Centre, sera d'un intérêt particulier pour tous les économistes grecs.

On a aussi l'intention d'échanger des informations et des résultats avec d'autres Centres de l'étranger, et de participer à des efforts conjoints de recherche avec les organisations privées ou publiques, de la Grèce ou de l'étranger.

En fin, il faut mettre en relief que le Centre de la Recherche Economique est un exemple de collaboration gréco-américaine, au point de vue de la contribution du facteur humain, des ressources et des efforts afin de faire progresser l'entraînement des économistes et d'aider la Grèce dans son voie du développement.

Mais le but final de l'activité du Centre est principalement pratique: contribuer à l'amélioration de la vie du peuple grec.

ANDREAS G. PAPANDREOU, DIRECTEUR

LES PROBLEMES DE LA MAIN D'OEUVRE EN GRECE DANS LE CADRE DU MARCHE COMMUN.

La progression de l'économie hellénique a enregistré au cours de la décennie écoulée des résultats dans l'ensemble satisfaisants. Ces progrès récents ne doivent pas cependant nous faire oublier que cette économie n'a pas engendré de forces suffisantes pour lui permettre de créer un milieu favorable à une expansion ne faisant appel qu'aux seules ressources nationales. Les problèmes nouveaux qui se poseront à la Grèce au cours des vingt prochaines années dépasseront en gravité les difficultés de la tâche accomplie à ce jour. Ces problèmes à résoudre diffèrent grandement, de par leur complexité et leur nature, de ceux qui se sont posés à la Grèce dans les années de 1950. La différence fondamentale réside essentiellement dans la différence qui existe entre l'établissement de plans destinés à un marché intérieur restreint et ceux prévoyant une expansion à l'échelle d'un continent. La dynamique d'une politique cherchant à la fois à accroître la production tout en réduisant les importations ne peut plus

servir de fondement à l'industrialisation nationale. Celle-ci devra être recherchée dans le cadre d'un marché élargi au sein duquel la Grèce devra créer ses propres avantages, par rapport aux autres pays. Il est certain qu'il sera plus intéressant du point de vue économique, de travailler pour ce marché plus vaste, mais les risques s'accroîtront d'autant.

Quiconque soumettant un rapport à une conférence de ce genre se trouve placé devant un dilemme: choisir entre, d'une part, la tentation d'exposer les aspects principaux des problèmes complexes qui se posent à une économie lorsqu'elle est en train de s'intégrer dans un ensemble régional plus vaste et, d'autre part, la présentation plus banale, mais peut-être plus riche d'enseignements, d'un problème particulier sur lequel l'on se concentrera pour illustrer l'ampleur et les difficultés multiples des problèmes nouveaux qui se posent.

Cette communication s'attachera à exposer la nature des problèmes de la main d'oeuvre en Grèce et plus particulièrement ceux qui intéressent le monde rural. Les incidences sur la main d'oeuvre hellénique de l'association de la Grèce au Marché Commun ne seront pas directement abordées, mais cette étude servira d'introduction à leur délimitation et ouvrira la voie à leur évaluation.

Trois événements récents, au moins, justifient l'intérêt d'une étude du problème de la main d'oeuvre hellénique. Tout d'abord, l'association de la Grèce au Marché commun devrait rendre plus libres les mouvements de main d'oeuvre entre des économies nationales dont les niveaux de salaires varient considérablement et au sein desquelles les possibilités d'emploi sont fort différentes. Ces mouvements peuvent —tout au moins à court terme— constituer dans une certaine mesure des obstacles supplémentaires à l'évolution prévue des économies régionales.

En second lieu, l'émigration hellénique a atteint un niveau sans précédent et devrait se maintenir au même rythme⁽¹⁾. Troisièmement, la politique économique officielle a insisté sur la nécessité d'un développement plus rapide du *secteur industriel*. Toutefois, l'expansion dans ce domaine restera en partie subordonnée aux disponibilités actuelles et futures en excédents de main d'oeuvre et aux possibilités de transfert d'un secteur à un autre.

On a souvent proposé de mobiliser les ressour-

(1) Par ailleurs, indépendamment de l'émigration, le taux de natalité décline et il est probable que cette tendance se maintiendra. Le taux de natalité était estimé à 2,65 % environ en 1939, il était tombé à 1,94 % environ en 1959. En revanche, le taux de mortalité a atteint un niveau (0,74 %) au dessous duquel il est difficile de descendre. Le taux brut de reproduction a été évalué à 1,2 en 1955 alors qu'il était de 2,1 en 1935.

ces excédentaires en main d'oeuvre des pays sous-développés selon des modalités pouvant déclencher un processus d'évolution économique. Plus précisément, on a prétendu que les économies sous-développées sont les victimes de la surpopulation, c'est à dire que leur population dépasse le volume «optimum»—volume qui, compte tenu du niveau de la technique et de la nature de la production, accroîtrait au maximum le produit par habitant.

La surpopulation a pour corollaires la culture sur des *propriétés foncières morcellées et surpeuplées*, l'exploitation de sols dont la fertilité est faible et l'insuffisance des capitaux utilisés. Enfin, les tenants de cette doctrine soutiennent en outre que l'on arrive à un stade où l'absorption de la main d'oeuvre dans le processus de production réduit à un *taux nul ou quasi nul la productivité marginale de la main d'oeuvre employée*. Cette théorie empirique recommande donc de *prélever la main d'oeuvre excédentaire* et de l'affecter à d'autres activités. Ce *prélèvement n'entraînera pas une diminution de la production agricole*. Tout au contraire, le revenu moyen des cultivateurs se relèvera automatiquement car les terres peu fertiles seront abandonnées et la production sera répartie entre des agriculteurs moins nombreux. Enfin, *cette production n'est pas obtenue au détriment d'autres secteurs*. La main d'oeuvre excédentaire

représente donc une réserve potentielle inutilisée.

Nous prétendons que les prélèvements de main d'oeuvre rurale excédentaire peuvent intervenir sans accroître pour autant le capital réel ou la production industrielle d'une économie. C'est ce qui peut se produire lorsque ces prélèvements n'entrent pas dans le cadre d'un programme établi et lorsque la main d'oeuvre ainsi dégagée se dirige vers les centres urbains où il existe un chômage industriel important, Si dans une économie en voie de développement, ce déplacement de main d'oeuvre se combine avec une émigration massive vers des pays industriels, tandis que le taux d'expansion s'accroît beaucoup plus rapidement dans l'industrie que dans le secteur agricole, l'exemple classique de l'économie sous-développée dotée d'une main d'oeuvre excédentaire cesse d'être vrai et une pénurie de main d'oeuvre peut se produire dans l'industrie et, étant donné le rythme de l'évolution technique, affecter également l'agriculture. *Pour pallier cette pénurie, l'agriculture devra se moderniser grâce à une injection intensive de capitaux et en adoptant des projets faisant appel à une main d'oeuvre saisonnière importante, de telle sorte qu'une main d'oeuvre puisse être dégagée et affectée à l'industrie.* Cette solution pourrait fort bien s'appliquer au cas de la Grèce.

A la suite d'une enquête «empirique» à laquelle s'est récemment livré le Centre de Recherche

économique d'Athènes (2) il est apparu que le chômage saisonnier en zone rurale est encore important—12% environ par an—mais que les excédents prélevables ont disparu depuis 1956 et que la pénurie de main d'oeuvre s'est accentuer. Les statistiques sur la main d'oeuvre (Tableau N° 1) indiquent que pendant la période 1953 - 1960 la pénurie de main d'oeuvre a oscillé entre 2,6% (65.000 travailleurs environ) et environ 8% (200.000 travailleurs). Au début de la période étudiée (1953 - 1960), le volume de main d'oeuvre susceptible d'être prélevée était relativement important, et cet excédent s'est partiellement résorbé par l'exode volontaire qui n'a cessé de voir les provinciaux affluer à Athènes. Au milieu de la période de référence, l'exode de la population agricole était sensiblement du même ordre, en chiffres absolus, que la pénurie. En d'autres termes, si l'émigration n'avait pas joué, l'agriculture hellénique se serait rapprochée d'un niveau où l'équilibre entre la demande saisonnière maximum et l'offre de main d'oeuvre agricole est réalisé. Depuis 1957 (et jusqu'en 1961, année pour laquelle nous disposons de renseignements non encore définitifs) la pénurie en période de demande maximum s'est maintenue. Les résultats de cette en-

(2) Adam A. PEPELASIS et Pan A. YOTOPOULOS: *La main d'oeuvre excédentaire dans l'agriculture hellénique, 1953-1960*. Centre de Recherche Economique, Athènes, 1962.

quête sur la main d'oeuvre prélevable peuvent donc apparaître comme peu orthodoxes, si on les compare aux conclusions diamétralement opposées qui figurent dans les études et les estimations antérieures.

Ce passage d'un excédent de main d'oeuvre prélevable à une pénurie (pendant les deux saisons d'emploi maximum) est dû essentiellement aux deux facteurs suivants :

- a) tendance à l'accroissement des besoins en main d'oeuvre. Cette augmentation s'explique par différentes raisons, par exemple la réorganisation de la composition des récoltes, l'accent étant mis sur les cultures intensives, l'amélioration des rendements, etc... Les répercussions de ces mesures sur les besoins en main d'oeuvre semblent être supérieures aux incidences compensatrices d'une mécanisation accrue et de l'introduction de méthodes nouvelles qui ont eu pour effet de réduire la main d'oeuvre nécessaire.
- b) exode rural qui continue à vider les campagnes de leur population agricole au profit des villes et notamment d'Athènes.

Au cours de la décennie 1950 - 60 la Grèce a été le témoin d'un exode rural sans précédent dans son histoire. Nous estimons qu'entre 1953 et 1960 380.000 personnes environ (soit 54.000 par an) ont quitté la province pour s'installer surtout dans

EXCEDENT CHRONIQUE ET EMIGRATION DE LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE 1953-1960

T A B L E A U 1

En milliers de journées de production/hommes (JP/H)

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1. Main d'oeuvre disponible avant l'émigration	85.837,1	86.174,3	86.454,2	86.601,4	86.715,3	86.857,9	87.009,5	87.077,7
2. Main d'oeuvre disponible après l'émigration	83.452,4	83.789,6	84.069,5	84.216,7	84.330,6	84.473,2	84.624,8	84.693,0
3. Main d'oeuvre nécessaire....	80.567,9	81.867,1	86.565,8	87.414,6	90.887,3	88.236,7	89.271,5	86.914,5
4. Excédent de main d'oeuvre avant émigration	5.269,2	4.307,2	-111,6	-813,2	-4.172,0	-1.378,8	-2.262,0	163,2
5. Excédent de main d'oeuvre après émigration	2.884,5	1.922,6	-2.496,3	-3,197,9	-6.556,7	-3.763,5	-4.646,7	-2.221,5
6. Taux d'excédent chronique de main d'oeuvre (avant émigration)	(4 /1) 6.1	5.0	-0.1	-0.9	-4.8	-1.6	-2.6	0.2
7. Taux d'excédent chronique de main d'oeuvre	(5 /2) 3.5	2.3	-3.0	-3.8	-7.8	-4.5	-5.5	-2.6
8. Taux de main d'oeuvre déjà prélevé	(6-7) 2.6	2.7	2.9	2.9	3.0	2.9	2.9	2.8

Note : Calcul fondé sur la saison d'emploi maximum (Printemps) pour toutes les années considérées.

La répartition des ages des émigrants diffère de celle de l'ensemble de la main d'oeuvre agricole. On obtient donc des résultats différents si l'on exprime en unités de main d'oeuvre équivalentes (par homme) un même nombre de JP/H selon qu'il s'agit des travailleurs agricoles émigrants ou de l'ensemble de la main d'oeuvre de ce secteur.

la capitale. Sur ces 380.000 émigrants, on estime à 360.000 le nombre de ceux en âge de travailler. L'émigration annuelle de la population agricole active s'établit à 51.000 personnes environ, ou exprimée en unités de main d'oeuvre choisies à environ 8.750.000 journées de production/hommes (JP/H), c'est à dire à peu près 4,1% de la main d'oeuvre disponible annuellement, pendant les huit années considérées. Afin de bien mettre en valeur l'importance de cette émigration, le Tableau 1 présente les estimations concernant la main d'oeuvre prélevable et celle qui a été prélevée pour chacune des années de référence⁽³⁾

En résumé, les excédents globaux de main d'oeuvre transférable ne semblent plus constituer l'une des caractéristiques de l'agriculture hellé-

(3) Il n'existe pas de données relatives à l'émigration interne pendant la période comprise entre 1950 et 1960. Les chiffres indiqués se fondent sur nos propres estimations établies à partir d'une série d'hypothèses. Nous supposons que le taux d'accroissement naturel de la population rurale atteint approximativement 1,4 % annuellement. Sur cette base, la population agricole aurait dû passer de 3.947.000 en 1953 à 4.335.000 en 1960. Or, on estime qu'en 1960 la population agricole est inférieure à ce chiffre (déficit sensiblement égale à 380.000). On suppose que ce déficit représente l'exode rural net. En outre, nous prenons pour hypothèse que cette diminution de population est répartie de façon uniforme pendant la période étudiée (c'est à dire 54.000 environ annuellement). Cependant, il est probable qu'en fait, cette émigration s'est sensiblement accrue au cours de ces dernières années. Ensuite, en calculant le nombre des émigrants en âge de travailler nous estimons que l'exode de main d'oeuvre s'établit annuellement à 51.000 personnes environ.

nique. En revanche, la pénurie de main d'oeuvre s'accroît. Toutefois, il n'y a pas lieu de s'alarmer, car :

a) Il est toujours possible de compenser cette pénurie en déployant des efforts accrus. Dans notre étude nous n'estimons pas l'offre de la main d'oeuvre agricole comme constituant l'un des éléments par exemple, de la structure régionale des salaires, nous estimons la main d'oeuvre disponible en tant que ressource. Il est inévitable que dans la détermination des disponibilités, les techniques utilisées dans cette étude soient impuissantes à fixer la marge de fluidité existante. C'est ainsi que pendant la saison d'emploi maximum, la main d'oeuvre agricole peut être renforcée par des personnes qui en temps normal n'appartiennent pas à ce secteur et également par un accroissement des efforts consentis par les agriculteurs eux-mêmes (par exemple en travaillant davantage et plus longtemps). Il reste à savoir cependant si, à l'avenir, la marge d'accroissement de ces efforts restera suffisante pour résorber la pénurie de main d'oeuvre. Il est raisonnable d'escompter que lorsque le revenu moyen par habitant sera passé du niveau actuel (\$ 325 environ) à \$ 500 par exemple, la main d'oeuvre sera moins portée à fournir des efforts excessifs pendant les saisons où il existe une pénurie, et il sera de moins en moins fait appel aux jeunes enfants (10 - 14

ans) et aux vieillards (les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient maintenant d'une retraite). Dans cette mesure, les pénuries en saison d'emploi maximum pourraient affecter plus durement encore la production.

b) Actuellement, les effets de cette pénurie de main d'oeuvre se font suffisamment sentir pour entraîner une accélération de la mécanisation de certaines activités. C'est ainsi, par exemple, que l'on commence à utiliser de petits tracteurs au labourage des vignobles, dans certaines régions (Corinthe notamment) où la main d'oeuvre est rare et onéreuse pendant la saison de pointe.

c) Finalement, l'absence d'une pénurie en ce domaine ne signifie pas nécessairement que la situation soit idéale. Bien au contraire, dans les régions où les rendements et les revenus sont faibles, les transferts de main d'oeuvre même aux dépens des besoins qui apparaissent en période d'emploi maximum vers des occupations plus productives sont bénéfiques pour l'économie nationale dans son ensemble, quand bien même la production agricole régionale devrait souffrir.

Il convient, à ce stade, de formuler une observation. Les résultats de l'étude consacrée à l'importance numérique de la main d'oeuvre prélevable et à celle des pénuries en période d'emploi maximum sont établis d'après les modifications techniques effectivement intervenues (avec les

restrictions que cela comporte) et non pas d'après les innovations optimales qui auraient pu être enregistrées au cours de la période 1953 - 1960. En fait il reste beaucoup à faire pour moderniser et rationaliser les structures agricoles helléniques. Les rendements sont faibles comparés aux norms européennes et de gros progrès restent à accomplir. Toutefois, lorsque l'on étudie dans quelle mesure on pourrait introduire de nouvelles méthodes économisant la main d'oeuvre, il convient de se rappeler les faits suivants:

- a) s'il reste beaucoup à faire en ce qui concerne l'utilisation de certains types de matériel agricoles (le petit outillage par exemple), la marge de modernisation apparaît limitée dans d'autres secteurs. C'est ainsi par exemple qu'un accroissement considérable du nombre de tracteurs ne peut être envisagée, d'autant plus que la faible superficie des exploitations est l'un des traits dominants de l'agriculture en Grèce. Compte tenu de la topographie du pays, du système de culture, de l'étendue globale et du morcellement des exploitations agricoles, on estime à 30.000 environ le nombre des tracteurs susceptibles d'être utilisés sur les 14 millions de stremmas occupés par les plaines. On compte actuellement 20.000 tracteurs environ en Grèce.
- b) Les techniques nouvelles et les méthodes mo-

dernes affectent les besoins en main d'oeuvre dans un sens comme dans l'autre.

- c) L'accroissement des superficies irriguées, actuellement en cours augmentera de 100% les besoins en main d'oeuvre.
- d) Les techniques nouvelles demandent un certain temps avant d'être adoptées et utilisées; elles nécessitent également certaines modifications des structures agricoles qui elles mêmes ne peuvent s'inscrire dans les faits du jour au lendemain.
- e) Enfin, les investissements publics et privés dans l'agriculture n'atteignent pas le niveau permettant d'envisager dans un proche avenir une réorganisation et une mécanisation rapides.

En résumé, si la mécanisation et la modernisation accrue de l'agriculture hellénique peuvent dégager un excédent de main d'oeuvre considérable, cette éventualité ne saurait se matérialiser avant longtemps et pour ce faire le budget des investissements devra accroître sensiblement les crédits affectés à ce secteur.

Il existe actuellement dans les zones industrielles d'Athènes-Le Pirée et de Salonique un chômage important qui affecte l'industrie et les services. On estime actuellement à plus de 11%, soit 185.000 personnes environ le nombre des chômeurs dans les secteurs non-agricoles. Ainsi donc, il est possible de satisfaire aisément toute

demande de main d'oeuvre même importante et continue, et l'industrialisation accélérée pourra compter pendant un certain temps sur cette réserve de travailleurs. Toutefois, si l'on suppose que la productivité de la main d'oeuvre industrielle, se maintient au rythme constaté dans les années 1950 - 1960, il est probable qu'en 1972 *la réserve de main d'oeuvre que constituent ces 185.000 chômeurs aura disparu en raison d'une part de l'émigration, à supposer que la tendance observée en 1957 - 1960 se poursuive—et d'autre part de l'accroissement de la demande.* Etudiant les différents types de programmes possibles, le Professeur Papandreou note que l'excédent de main d'oeuvre ne pourra subsister en 1972 que dans la mesure où le rythme des départs à l'étranger sera inférieur à celui des années 1960 et 1961 et pour autant que la valeur nette ajoutée par travailleur augmentera plus rapidement dans les années 1960 qu'au cours de la période 1950 - 1960. Si, dans la période qui s'ouvre, la productivité de la main d'oeuvre décline, des pénuries se produiront même si l'émigration descend au dessous des niveaux atteints en 1960 et en 1961 (4). L'économie hellénique qui souffre actuellement d'un chômage important devra alors faire face à un *problème de main d'oeuvre*, non seule-

(4) Andreas G. PAPANDEOU : *Une stratégie pour le développement économique de la Grèce*, pp 98-99, Centre de Recherche Economique Athènes, 1962.

ment sous sa forme traditionnelle d'insuffisance de qualification professionnelle, mais également sur le plan quantitatif et ce, en un temps où le développement économique rapide aura rattrapé son retard.

Compte tenu de ces prévisions d'ensemble et des répercussions à venir de notre étude, étant donné également les modifications qu'il est prévu d'apporter à la composition de notre production agricole, *il sera indispensable dans un proche avenir, d'accroître les investissements en capital programmés et de modifier profondément l'organisation et les méthodes techniques utilisées dans notre agriculture, si l'on veut poursuivre les transferts de main d'oeuvre agricole vers l'industrie sans pour autant réduire la production agricole.* L'adoption de la plupart des modifications structurelles et techniques demandant un certain temps, la Grèce devra accélérer l'introduction de ces modifications dans son agriculture et réviser l'ensemble de son programme d'investissements afin d'accroître les dépenses en capital dans ce secteur. Dans les limites imposées par les études de productivité comparée des investissements à choisir, il conviendra de répartir ces crédits de manière à ce qu'ils tendent, d'une part, à *pallier les pénuries excessives de main d'oeuvre saisonnière et d'autre part, à dégager à l'avenir une main d'oeuvre destinée à l'industrie.* La Grèce aurait également intérêt à réviser sa politique d'émigration à long

terme car elle est étroitement liée à situation dans le domaine de la main d'oeuvre⁽⁵⁾.

On n'a pas suffisamment prêté attention à l'émigration dont la Grèce a été le témoin au cours de ces dix dernières années. Il n'est certes pas facile d'établir une comparaison d'une part entre les avantages économiques et sociaux que présente ce mouvement de main d'oeuvre excédentaire pour une économie à niveau peu élevé, et, d'autre part, les pertes qui en résultent. Mais il semblerait que tout en pouvant faciliter dans une certaine mesure le processus de développement économique en empêchant la consommation globale de s'accroître, l'émigration continue peut simultanément contribuer à créer des conditions préjudicables. Tout d'abord, le taux d'accrois-

(5) Au cours de la période 1957-61 le nombre moyen des nouveaux travailleurs s'établissait annuellement à 37.700. Pendant cette même période 26.200 travailleurs émigraient chaque année. Toutefois, en 1960 et 61 l'augmentation de l'émigration a pris un tour alarmant. C'est ainsi que l'émigration brute passe rapidement de 29.790 environ en 1955 à 47.770 en 1960 et à 58.840 en 1961. L'émigration de main d'oeuvre atteint 37.650 travailleurs en 1961. Il semble que l'émigration continuera encore à progresser en 1962. Au cours du premier trimestre de cette année, l'émigration brute se serait accrue de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente, et serait le triple de celle enregistrée au cours du premier trimestre de 1960. En 1960 l'émigration pendant les trois premiers mois de l'année représentait le 1/8 de l'émigration annuelle totale; ce pourcentage était de 1/6 pour 1961. Si l'on atteint en 1962 des taux sensiblement égaux, l'émigration pourrait se situer entre 90.000 et 120.000 personnes, alors que l'augmentation prévue de la population est fixée à 85.000.

sement démographique de la Grèce est relativement faible: légèrement supérieur à 0,9%, émigration comprise. En second lieu ce n'est pas simplement le nombre des émigrants qui est inquiétant, leur qualification professionnelle ne cesse pas non plus d'être préoccupante. Les travailleurs grecs émigrant en Europe occidentale ou dans les pays d'outre-Atlantique sont sélectionnés par le pays d'accueil et ils sont au dessus de la moyenne en ce qui concerne l'intelligence, l'adaptabilité, la santé, l'instruction et la formation technique. 50% environ des émigrants du premier trimestre 1962 se classaient dans la catégorie des travailleurs de l'industrie et de l'artisanat. Ces travailleurs ont des capacités dépassant la moyenne; il s'agit, en fait, d'hommes jeunes souvent désireux d'améliorer leur condition, et qui constituent un atout important pour la création d'une main d'oeuvre en évolution apte à faire face aux tâches nouvelles de l'industrialisation. Enfin, si elle ne disposait pas de solutions faciles et toutes faites comme l'émigration, la Grèce pourrait s'attaquer plus résolument aux problèmes urgents qui se posent à elle (le chômage par exemple) en éliminant les faiblesses fondamentales de son économie.

Il est à craindre que la diminution du chômage entraînée par l'émigration n'incite la Grèce à se satisfaire de demi-mesures.

Les excédents saisonniers de main d'oeuvre re-

stent relativement élevés, ce qui constitue un grave problème économique dont les résonances se font durement sentir dans le domaine social. C'est ainsi par exemple que les excédents hivernaux s'établissent à 25% environ de l'offre en saison. On estime que le gaspillage des ressources humaines atteint approximativement 40 millions de journées de production/hommes annuellement, soit l'équivalent de 300.000 personnes.

De toute façon, l'ampleur de la perte sociale est beaucoup plus grande que ces pourcentages ne l'indiquent, parce que les conditions du temps et l'absence de possibilité d'un autre emploi, limitent la longueur de l'année active plus que dans d'autres secteurs; on y compte 255 journées. Il est possible que nos estimations du taux du chômage saisonnier soient un peu exagérées, étant donné que pour la formulation de la répartition saisonnière des besoins en main d'oeuvre, nous n'avons pas tenu compte de la modification de la composition des récoltes. Mais bien que nous n'ayons pas considéré le changement de la composition des récoltes dans le calcul des besoins global en main d'oeuvre, les coefficients de la répartition saisonnière — qui sont déterminés d'après la composition des récoltes — ont été supposés constants. Il est probable que modification de cette sorte tendent à réduire le caractère saisonnier de l'activité agricole.

Si l'on suppose que les marges d'aggravation de la pénurie de la main d'oeuvre pendant la saison de l'emploi maximum sont limitées, on peut réduire l'excédent saisonnier de la main d'oeuvre en le transférant dans la mesure où l'on pourra effectuer certaines mécanisations à la saison de pointe, certaines modifications à la composition des récoltes, et introduire des nouvelles activités (p. ex. élevage ou industrie). Ainsi peut on dire que l'excédent saisonnier de la main d'oeuvre exprime un coût économique et social supplémentaire pour la demande importante de main d'oeuvre pendant la saison de pointe.

Cette réserve considérable de travailleurs peut certainement être utilisée à l'établissement de nouvelles activités agricoles dont le rendement sera élevé que celui des occupations agricoles marginales. L'utilisation de l'excédent saisonnier de la main d'oeuvre sera le but principal des programmes d'investissement et du développement régional

L'étude de l'ampleur du chômage saisonnier ouvre la voie à une utilisation plus rationnelle de la main d'oeuvre agricole. Il existe d'une façon générale deux solutions à ce problème. On peut tout d'abord transformer le chômage saisonnier en un excédent chronique de main d'oeuvre, en nivelant les pointes atteintes en période d'emploi maximum. Ainsi, la mécanisation accrue des travaux agricoles effectués en saison d'emploi ma-

ximum, combinée à une réorganisation des exploitations, dégageraient une main d'oeuvre qui pourrait être disponible en permanence dans d'autres secteurs.

La seconde méthode consiste à ouvrir davantage l'éventail des activités de l'agriculture en période creuse. Il apparaît à la lumière de notre enquête que les possibilités de production de l'agriculture hellénique s'accroîtraient sensiblement si l'on pouvait parvenir à un meilleur équilibre de l'agriculture grâce à l'adjonction d'activités supplémentaires et complémentaires (élevage, petite industrie ou artisanat) qui obtiennent une meilleure utilisation de la main d'oeuvre et des ressources du sol. La réorganisation de la composition des récoltes, grâce à l'introduction de cultures pour lesquelles les besoins en main d'oeuvre sont sans solution de continuité tout au long de l'année, créerait également des emplois nouveaux pendant les saisons creuses.⁽⁶⁾

(6) La réorganisation de la composition des récoltes afin de pallier le chômage saisonnier (dans les limites imposées par les conditions climatiques) peut sembler une mesure simple à prendre. En fait, tablant peut-être sur un excédent chronique de main d'oeuvre par trop généreux, la politique agricole officielle appliquée en Grèce n'a cessé de négliger les besoins saisonniers lorsqu'elle s'est attachée à réorganiser la composition des récoltes. Nous n'en voulons pour preuve que le Plan quinquennal de développement qui, dans le secteur agricole, a fait porter l'accent sur l'accroissement des cultures de printemps: coton, riz, maïs, légumineuses, etc. Ces cultures se caractérisent par une concentration.

Ces deux méthodes permettant l'élimination du chômage saisonnier posent un grave problème: elles demandent l'utilisation accrue des capitaux. C'est souvent la faiblesse de la production qui, dans les pays sous-développés, fait de l'élimination du chômage saisonnier un processus coûteux. En outre, ces capitaux supplémentaires doivent rester inactifs durant une partie de l'année. C'est ainsi qu'avec la première méthode, le capital, n'est pas utilisé pendant la période qui, avant les changements, correspondait à la saison de moindre emploi. Dans le second cas, le capital restera inactif pendant la période d'activité maximum, lorsque les travaux des champs entraîneront l'arrêt total de la petite industrie ou de l'artisanat. Il s'agit donc de parvenir à un compromis judicieux entre les inconvénients respectifs présentés par l'emploi partiel d'un capital onéreux ou d'une main d'oeuvre relativement bon marché.

En conséquence, nous recommandons de planifier le développement agricole de façon que la productivité réelle s'accroisse, tout en permettant d'assurer un transfert nécessaire de main d'oeuvre vers l'industrie, au cours des deux prochaines an-

critique de leurs besoins en main d'oeuvre au printemps, (préparation des sols, labourage, semailles, amendements, etc) et en automne (irrigation tardive, notamment pour le coton et ensuite, récolte). *En conséquence, mettre l'accent sur les cultures de printemps reviendrait à aggraver la mauvaise répartition saisonnière de l'emploi au cas où l'on n'adopterait pas les innovations techniques appropriées.*

nées. Il importe également que l'établissement des plans de développement régional tienne dûment compte d'estimations sérieuses des disponibilités présentes et futures en main d'oeuvre à l'échelon régional.

Par ailleurs, il convient que les mesures destinées à réduire le chômage régional et saisonnier dans l'agriculture s'inscrivent dans le cadre d'un plan à long-terme pour le développement de l'économie. Ce programme, établi par exemple pour la décennie s'achevant en 1972, devra être élaboré dans ses grandes lignes avec suffisamment de souplesse.

Dans le cadre de ce programme à long-terme, la politique à appliquer en matière d'emploi dans l'agriculture, sera subordonnée :

- a) aux objectifs assignés à l'emploi dans l'ensemble de l'économie nationale, puisque les excédents de main d'oeuvre rurale et urbaine sont transférables.
- b) à la nature des changements prévus et escomptés, devant intervenir dans l'économie, par exemple au taux d'expansion du secteur industriel, aux types d'industries nouvelles et à leurs besoins prévus en main d'oeuvre, etc..
- c) aux modifications prévues de la composition de la production agricole et au taux anticipé de son accroissement, par exemple au déclin relatif de la part assignée à la production du

secteur primaire dans le produit national.

Les mesures tendant à réduire la main d'oeuvre excédentaire à l'échelon régional ont un double objectif: faciliter le transfert de cette main d'oeuvre vers des activités plus rentables et accroître l'emploi saisonnier, agricole ou autre, sur l'exploitation même ou à proximité.

Il convient à ce stade de formuler une observation: La mobilité de la main d'oeuvre entre les régions rurales est limitée. On estime qu'un seul pourcentage de 10 - 15% des agriculteurs émigrants retourne dans les régions rurales. C'est donc pour cela que nos estimations globales du chômage peuvent cacher de grandes différences régionales. L'excédent chronique de la main d'oeuvre qui doit exister dans certaines régions de l'Épire par exemple, ou de la Grèce Centrale (et qui peut bien surpasser le 10% de la main d'oeuvre locale), est couvert sous le voile de la moyenne nationale.

En général, les régions qui ont des grands excédents de main d'oeuvre prélevables (p. ex. plus de 8 - 10%), doivent être préférées d'autres régions comme lieu d'établissement de nouvelles industries et pour l'exécution de travaux publics. Afin de déterminer l'établissement de l'activité économique, il est prudent de niveler les avantages sociaux qui réduisent le chômage régional, et le besoin d'une productivité réelle et croissante, ainsi que la compétitivité de l'économie nationale.

A ce point, il est utile d'introduire une remarque sur la question du «développement régional». Certaines régions sont douées de plus de ressources que d'autres. C'est pour cela que la possibilité d'expansion n'est pas la même pour toutes les régions; par conséquent il y aura probablement à court terme un conflit entre les objectifs nationaux et régionaux. L'intérêt national est de tirer un profit de la production en masse, de la standardisation des produits et de l'allocation des ressources d'une manière efficace pour un certain niveau de la production nationale. Compte tenu de la structure de la production régionale ainsi que des facteurs déterminant le coût, il est probable que bien de programmes assignés au développement régional seraient considérés inefficaces et coûteux de point de vue de l'économie nationale dans son ensemble.

La rationalité économique suggère que, pour ne pas entraver l'expansion de l'économie à long terme, le développement des régions pauvres doit être la simple conséquence d'un développement plus rapide des régions déjà avancées, qui procureront à l'économie plus d'épargnes et d'investissements ainsi que de plus grandes possibilités d'emploi.

Etant donné que la distribution régionale des ressources est partiellement motivée par des buts politiques, un compromis entre l'expansion natio-

nale et le développement régional est souhaitable.

Dans ce but, il faut d'abord déterminer un rythme d'expansion politiquement admissible et répartir les ressources afin d'atteindre ce rythme d'expansion, selon des principes économiques rationnels. Ensuite, le reste des ressources disponibles au delà des besoins minimum que le rythme planifié a déterminé, peut être réparti à d'autres programmes nationaux.

La réduction du chômage saisonnier doit tenir compte du volume anticipé du chômage rural d'une certaine région, pour une période assez longue qui pourrait justifier l'établissement de nouvelles industries ayant comme but l'absorption des excédent de la main d'oeuvre saisonnière. Le choix des entreprises à établir est d'une grande importance. La décision dépendra de :

- a) la disponibilité locale en matières
- b) la disponibilité en entrepreneurs qualifiés
- c) l'offre de main d'oeuvre spécialisée
- d) la spécialisation de la région
- e) le désir d'atteindre un taux d'expansion plus haut dans le proche avenir, ou dans un temps plus éloigné
- f) l'équilibre de la balance des paiements, qui déterminera quelle industrie d'exportation sera préférée⁽⁷⁾

(7) Bureau International du Travail, *Objectifs d'Emploi au Développement Economique*, Genève 1961, p. 76-87.

Dans le cas de nouvelles exportations, on doit considérer les répercussions des activités qui absorbent une grande quantité de main d'oeuvre sur le coût de la production locale des biens, pour qu'ils puissent être compétitifs sur le marché international. Autrement, le favoritisme politique et l'opportunisme pourraient en profiter pour voiler sous une politique d'emploi les objectifs d'une économie en voie de développement, capable de créer en elle-même de nouveaux emplois pour sa propre main d'oeuvre.

Dans une économie comme celle de la Grèce, qui a perdu de la compétitivité par suite de l'opportunisme quotidien, du protectionnisme non planifié et de l'intervention gouvernementale, la politique d'emploi et de prospérité sociale doit céder la place à l'efficacité et aux considérations de coût.

Comme règle générale, on pourrait dire que la haute productivité ainsi que la réduction du coût ont plus de valeur que les objectifs d'une politique d'emploi. Ceci est le cas pour les nouvelles exportations de produits agricoles et les industries du secteur de l'exportation. Les possibilités d'une réduction du coût de production et de distribution doivent être examinées indépendamment de leurs incidences sur l'emploi. Le coût de distribution des fruits d'exportation par exemple, sera réduit si l'emballage est fait dans des installations

spéciales, et non sur les lieux même de la récolte, où plus de la main d'oeuvre serait nécessaire. De cette façon, on atteint en même temps une meilleure qualité et un emballage plus uniforme. En particulier, en ce qui concerne les exportations vers le Marché Commun, le plus haut degré d'emploi doit être considéré comme un objectif social; c'est pour cela que toute l'économie doit porter le poids de cet objectif — suivant un plan de prospérité — et non seulement le secteur d'exportation. Il faut bien noter qu'en ce qui concerne les nouvelles exportations agricoles de fruits et de légumes, qui joueront un rôle de plus en plus important dans le commerce extérieur de la Grèce, la production aura la tendance à s'accroître à un rythme plus rapide que le demande nationale. Par conséquent il y aura une pression pour des exportations accrues au moment où la concurrence étrangère d'Italie, ou au moins de la Hollande, de la France et de l'Espagne, sera de plus en plus accentuées. Il est donc probable que la Grèce devra faire face à un problème de placement de ses fruits et légumes. En fonction de ce déséquilibre entre la production et la consommation des produits de certains secteurs majeurs de l'agriculture, il faudra bien examiner la réduction du coût de production et l'amélioration de la commercialisation de ces produits à une échelle nationale et internationale.⁽⁸⁾

(8) Pour une discussion détaillée de l'équilibre entre la produ-

Il est certain que la question de l'emploi ne sera pas le seul critère qui déterminera la composition et les techniques de la production, ainsi que le lieu d'installation de la nouvelle activité économique. Dans plusieurs cas il existe un vrai conflit entre la politique d'emploi et les objectifs de la croissance économique. Plusieurs facteurs influencent les décisions concernant la composition de la production et le choix entre les différentes techniques. Les facteurs les plus importants sont les prix relatifs de la main d'oeuvre et du capital (compte tenu de la différence entre leur prix de marché et leur coût social réel), la structure des ressources, le type de la demande nationale et étrangère, les conditions de l'offre et *les besoins généraux du programme de développement*. Il est donc vraisemblable que le conflit entre l'emploi et l'expansion pourrait se produire dans le cas où les différentes techniques de production utilisent le plus de capital.

De plus, l'introduction de techniques qui font appel à une main d'oeuvre importante et qui accroissent ou maximisent le produit par unité d'investissement, abaisseraient inévitablement la productivité moyenne et marginale de la main d'

tion et la consommation des fruits et des légumes de la Grèce: C.O. McCorkle. «*Commercialisation des fruits et légumes et développement économique*». Centre de Recherche Economique, Chap. II, 1962.

oeuvre. Ceci, au déjà d'un certain point, surchargerait le bilan des salaires et par conséquent le rythme de l'accumulation du capital serait ralenti. Voici donc encore un exemple du conflit entre les objectifs assignés à l'emploi, et les objectifs assignés au développement économique.⁽⁹⁾

Il faut bien noter que le transfert de l'excédent saisonnier de la main d'oeuvre régionale ou les mesures prises pour pallier le chômage saisonnier, ne donnent pas une solution à tous les problèmes fondamentaux de l'agriculture hellénique.

Ce secteur de l'économie de la Grèce est resté inefficace, souffrant d'un manque d'organisation et d'application d'une politique gouvernementale, plutôt protectionniste qu'avantageuse. Le faible rendement foncier et la basse productivité de ce secteur sont les conséquences de l'incessante érosion du sol, des investissements insuffisants, du manque de spécialisation et de capital, et de la commercialisation médiocre. Le rendement de ce secteur est reflété par les revenus : En 1960 le revenu agricole par habitant était de moins de \$ 192.00 contre \$ 325.00 pour le revenu national par habitant. Pendant la période 1955-1960 le taux moyen annuel d'accroissement du revenu

(9) Pour une discussion détaillée des différents conflits entre l'expansion, la technologie et l'emploi : Andreas G. PAPANDREOU, *Planification de l'Allocation des Ressources pour le Développement Economique*. Centre de Recherche Economique, Athènes 1962 ; B.I.T Objectifs de l'Emploi, op. cit. pp. 61-75.

agricole était de 0,76 % aux prix de 1954, tandis que le taux respectif d'accroissement du revenu national était de 5 %. En fait le revenu agricole par habitant était d'ailleurs un peu plus bas que \$ 192.00, parce qu'une portion du produit agricole était répartie entre les émigrants et les habitants des villes qui ont encore des propriétés foncières.

Si on désire établir une agriculture diversifiée, compétitive et basée sur des coûts de production très bas, capable de survivre dans le cadre du Marché Commun et de participer à ses gains, il ne faut pas tenir compte des répercussions qu'une telle politique aura sur les objectifs assignés à l'emploi. De plus, on pourrait adopter plusieurs mesures afin d'améliorer l'efficacité, l'amélioration foncière, l'irrigation efficace et étendue, le remembrement des terres, et les revenus de l'agriculture: par exemple l'accumulation de capital fixe, l'introduction de techniques nouvelles, l'établissement d'un Centre de Recherche et d'Applications, la consolidation des coopératives agricoles, la modification du système du crédit agricole, l'abaissement des coûts de distribution et de commercialisation, et surtout l'expansion des industries agricoles d'exportation. Mais aucune de ces mesures ne pourrait pallier à court terme le chômage rural.

De toute façon, le chômage saisonnier qui dans

certaines régions est assez élevé, pourrait être réduit par l'intermédiaire de différentes mesures. Mais l'objectif majeur doit être la productivité accrue, la réduction du chômage étant le second but. De plus, c'est l'économie nationale dans son ensemble qui doit supporter les coûts de la réduction du chômage, et pas seulement le secteur sensible des exportations agricoles.

En résumé: le chômage saisonnier rural se combine à des pénuries saisonnières de main d'oeuvre, ce qui rend impossible les prélèvements de cette main d'oeuvre excédentaire. La réorganisation de l'agriculture et les programmes d'investissements dans ce secteur doivent être établis de façon à pallier dans une certaine mesure le chômage saisonnier, tout en dégageant une main d'oeuvre disponible pour d'autres activités.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The analysis focuses on identifying trends and patterns over time, which is crucial for making informed decisions.

The third part of the document provides a detailed breakdown of the results. It shows that there has been a significant increase in sales volume, particularly in the middle and lower income brackets. This suggests that the current marketing strategy is effective in reaching a wider audience.

Finally, the document concludes with several key recommendations. It suggests that the company should continue to invest in research and development to stay ahead of the competition. Additionally, it recommends a more targeted marketing approach to further increase market penetration.

